



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Conseil supérieur
des programmes

Programme de français du cycle 2

Avril 2024

Sommaire

Préambule	4
Fréquence des temps d'apprentissage	5
LECTURE	6
COURS PRÉPARATOIRE	8
Identifier les mots de manière de plus en plus aisée	8
Lire à voix haute	8
Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance.....	8
COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE	9
Identifier les mots de manière de plus en plus aisée	9
Lire à voix haute	9
Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance.....	9
COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE	10
Identifier les mots de manière de plus en plus aisée	10
Lire à voix haute	10
Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance.....	10
ÉCRITURE	12
COURS PRÉPARATOIRE	13
Transcrire de l'oral à l'écrit	13
Copier	13
Produire des écrits	13
COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE	14
Transcrire de l'oral à l'écrit	14
Copier	14
Produire des écrits	14
COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE	15
Transcrire de l'oral à l'écrit	15
Copier	15
Produire des écrits	15
ORAL	16
COURS PRÉPARATOIRE	16
Écouter pour comprendre.....	16
Dire pour être compris.....	17
Participer à des échanges	17
COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE	17
Écouter pour comprendre.....	17
Dire pour être compris.....	17
Participer à des échanges	17

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE	17
Écouter pour comprendre.....	17
Dire pour être compris.....	18
Participer à des échanges	18
VOCABULAIRE	19
COURS PRÉPARATOIRE.....	19
Enrichir son vocabulaire dans tous les enseignements	19
Établir des relations entre les mots	20
Réemployer le vocabulaire étudié	20
Mémoriser l’orthographe des mots.....	20
COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE.....	20
Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines.....	20
Établir des relations entre les mots	20
Réemployer le vocabulaire étudié	21
Mémoriser l’orthographe des mots.....	21
COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE	21
Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines.....	21
Établir des relations entre les mots	22
Réemployer le vocabulaire étudié	22
Mémoriser l’orthographe des mots.....	22
GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE.....	23
COURS PRÉPARATOIRE.....	23
Se repérer dans la phrase simple.....	23
Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l’orthographe grammaticale.....	24
COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE.....	24
Se repérer dans la phrase simple.....	24
Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l’orthographe grammaticale.....	24
COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE	25
Se repérer dans la phrase simple.....	25
Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l’orthographe grammaticale.....	25

Préambule

Au terme des trois années du cycle 1, les élèves ont acquis le langage oral et ont commencé à entrer dans la culture de l'écrit : le contexte de la classe, les lectures d'albums, les productions d'écrits, les premiers essais d'écriture ont rendu sensible la spécificité de l'écrit et ont amorcé le passage de l'oral à l'écrit. Parallèlement, la construction de la conscience phonologique a permis aux élèves, confrontés aux lettres et aux groupes de lettres, d'acquérir progressivement le principe alphabétique.

C'est sur la base de cette initiation que le cycle 2 a pour objectif de construire les fondements de la langue française à l'écrit et à l'oral. Cinq activités langagières permettent de les édifier : comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire.

Au cycle 2, l'apprentissage de la lecture et de l'écriture constitue le cœur de l'enseignement du français et doit être présenté comme un but de nature à stimuler les élèves : entrer à l'école élémentaire, c'est apprendre à lire et commencer à acquérir cette part d'autonomie que confère l'aptitude au déchiffrement et à la compréhension. C'est aussi, dans le prolongement des apprentissages de l'école maternelle, écrire des lettres, des mots puis des phrases, en respectant les bases du code de l'écrit et mesurer l'écart entre la communication orale et écrite.

Les enjeux de ce cycle sont donc essentiels : la rigueur et l'efficacité de l'enseignement qui y est dispensé engagent l'élève à moyen et à long terme. C'est parce que l'élève saura lire de façon fluide et écrire des énoncés simples en fin de CE2 qu'il pourra progresser dans la suite de sa scolarité. Ce sont aussi ces prémices fondatrices qui forgent l'adulte de demain, qui structurent sa place dans la société et son rapport au monde.

Dans cette perspective, toutes les composantes de l'enseignement du français contribuent à l'acquisition et à l'enrichissement de la langue : la lecture, l'écriture, l'oral, le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe sont autant de champs de la discipline structurés séparément, mais qui constituent en réalité un ensemble au sein duquel chaque élément résonne avec les autres. Apprendre à lire ne se conçoit pas sans des connaissances langagières acquises par la pratique de la langue orale, mais implique parallèlement l'apprentissage de l'écriture qui appelle celui de l'orthographe et de la grammaire. L'apprentissage du vocabulaire, spontané dans les premières années de vie, enrichi significativement dès le cycle 1, facilite la lecture, mais est aussi favorisé, amplifié et conforté par la fréquentation des textes.

Le cycle 2 façonne en outre la relation que l'école a pour ambition de construire entre l'enfant et le livre. Initiée à l'école maternelle par le truchement de l'adulte, cette relation développe la curiosité et le goût : la fréquentation constante des livres adaptés à l'âge des élèves est encouragée par le professeur, afin de doter les jeunes lecteurs de premières références littéraires communes, de leur rendre familier l'univers de la fiction et aisé l'accès à l'imaginaire. Progressivement, un espace culturel patrimonial leur est offert en partage : l'école vise son appropriation par les élèves.

Cette intrication complexe des composantes de la discipline exige un enseignement structuré, régulier et clair, dont le tableau ci-dessous fait apparaître la fréquence au sein des dix heures hebdomadaires qui lui sont dévolues. Ce volume horaire ne doit pas être considéré comme cloisonné : toutes les activités conduites en classe permettent d'apprendre à lire, à écrire et à parler.

Fréquence des temps d'apprentissage

	Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
Lecture	<ul style="list-style-type: none"> – lit au CP et au CE1 des syllabes, des mots, des phrases puis des textes, les difficultés se complexifiant au fil du cycle ; – lit à voix haute et silencieusement au fur et à mesure de l'automatisation de la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> – bénéficie, tout au long du cycle, de lectures orales effectuées par le professeur, à partir de textes résistants qui enrichissent ses connaissances langagières et exercent ses habiletés de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> – est évalué régulièrement en fluence de syllabes, de mots puis de textes ; – lit et étudie 5 à 10 œuvres issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse : contes, fables, récits, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires.
Écriture	<ul style="list-style-type: none"> – écrit à plusieurs moments de la journée et oralise ce qu'il écrit en phase d'apprentissage de la lecture : <ul style="list-style-type: none"> • copie de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases ; • production (sous la dictée ou non) de lettres, syllabes, mots, phrases puis textes au fil du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> – exerce son geste graphique et pratique des exercices de copie à partir des périodes 4 et 5 du CE1 et jusqu'à la fin du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> – participe, dès le CP, à la rédaction de plusieurs écrits collaboratifs qui vont au-delà d'une demi-page, dirigés par le professeur ; – produit peu à peu des écrits longs, de manière autonome au fil du cycle.
Oral	<ul style="list-style-type: none"> – est exposé au modèle oral assuré par le professeur ; – prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant sur la syntaxe et la prononciation). 	<ul style="list-style-type: none"> – a l'occasion d'échanger des propos avec ses camarades, d'exposer un point de vue. 	<ul style="list-style-type: none"> – s'exerce régulièrement à une brève présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe.
Vocabulaire	<ul style="list-style-type: none"> – bénéficie d'un temps d'enseignement structuré et explicite du vocabulaire. 	<ul style="list-style-type: none"> – bénéficie de séances de remémoration des corpus vus, y compris ceux du cycle 1. 	<ul style="list-style-type: none"> – construit peu à peu un outil personnel de collecte et de structuration qui peut l'accompagner tout au long du cycle.
Grammaire et orthographe	<ul style="list-style-type: none"> – bénéficie d'un temps d'enseignement explicite de la grammaire et de l'orthographe ; – fait une dictée en lien avec les apprentissages conduits. 	<ul style="list-style-type: none"> – bénéficie, à partir du CE1, de trois heures d'enseignement explicite de la langue. 	

LECTURE

L'apprentissage de la lecture est l'objectif central du cycle 2 : il en constitue la priorité fondamentale à partir de laquelle se construisent tous les apprentissages ultérieurs des élèves.

Cette place prépondérante de la lecture ne minimise pas les autres domaines d'enseignement du français, mais en fait des corollaires, chaque domaine se construisant grâce aux apprentissages parallèles conduits dans les cinq composantes de l'enseignement du français : ainsi l'écriture contribue à l'apprentissage de la lecture, comme le font les progrès de l'élève en expression et en compréhension orale, en vocabulaire, en grammaire et en orthographe.

Dès le CP et tout au long du cycle, l'enseignement de la lecture doit comporter trois entrées qui se complètent :

- l'apprentissage puis l'automatisation du décodage ;
- la lecture à voix haute ;
- la compréhension de textes dans toutes les disciplines.

Ces trois entrées ne sont pas à envisager successivement, mais de manière parallèle et complémentaire. C'est en effet l'accès à la compréhension des textes de tout type qui confère du sens à l'apprentissage de la lecture et la pratique de la lecture à voix haute qui, outre son effet sur l'automatisation, construit et révèle la juste compréhension des textes.

L'apprentissage du décodage se fonde sur la consolidation des compétences phonologiques acquises à l'école maternelle et sur la compréhension du principe alphabétique : pour apprendre à lire, il est nécessaire de comprendre que les lettres ou les groupes de lettres codent des sons, et que l'assemblage de ces sons constitue des mots, des phrases, porteurs de sens. Cette base, dont les évaluations nationales de début de CP permettent de vérifier la maîtrise par les élèves, est indispensable pour enseigner les correspondances grapho-phonémiques (CGP).

Au CP, l'apprentissage de ces correspondances est systématique, intensif, structuré et quotidien. Il est conduit en relation directe et immédiate avec les activités d'écriture de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases qui suivent la progression des apprentissages. Il se nourrit également des acquisitions en orthographe lexicale et grammaticale qui facilitent la reconnaissance des mots et donc leur automatisation. À la fin du CP, les élèves sont capables de déchiffrer tous les mots et ont automatisé la lecture des plus fréquents.

Dès le début de l'apprentissage, lire signifie pour l'élève oraliser ce qu'il lit. S'il s'agit dans un premier temps de lire à voix haute des syllabes et des mots, la lecture de phrases puis de textes courts est rapidement possible et permet d'exercer à la fois la fluence de lecture, mais aussi la compréhension de l'élève. Au fil de ses progrès, tout au long du cycle, l'élève **lit régulièrement des textes à voix haute** et cette tâche, qui procède par le repérage de la ponctuation et des groupes de sens, construit également sa compréhension des textes.

La compréhension est la finalité de l'apprentissage de la lecture. Si l'automatisation du déchiffrement en est la condition quand l'élève lit seul un texte, elle requiert des compétences langagières (comprendre le vocabulaire, la syntaxe et les usages de la langue) qui se forment à l'oral, mais aussi grâce à l'exposition régulière aux textes. C'est la raison pour laquelle il importe que, tout au long du cycle 2 et en particulier lors des débuts de l'apprentissage de la lecture, le professeur fasse entendre aux élèves de nombreuses lectures de textes plus denses, plus longs et complexes, issus de tous les domaines disciplinaires. Ce sont ces lectures, parallèles aux premières activités de décodage sur des textes déchiffrables effectuées par les élèves, qui exercent la compréhension, enrichiront la langue et viendront stimuler l'élève dans son apprentissage du déchiffrement. Intensives au début et prolongées tout au long du cycle, elles contribuent également à faire acquérir les compétences culturelles mobilisées.

C'est donc une familiarité avec la langue, le texte et le livre qu'il s'agit de construire au cycle 2. Jour après jour, les pratiques de classe confortent et structurent cette relation avec la langue orale et écrite. Mais celle-ci ne saurait s'installer sans la proposition de premières pratiques culturelles : le livre, sous toutes ses formes, doit entrer dans la salle de classe, par l'intermédiaire des lectures prescrites, qui contribuent à forger une culture commune, mais aussi grâce à des propositions ouvertes au sein de l'école (fréquentation de la bibliothèque, projets divers, etc.) ou en lien avec les partenaires de l'école : médiathèques, librairies, théâtres, maisons de quartier, associations culturelles, etc. Les élèves doivent pouvoir choisir et emprunter des ouvrages adaptés à leur âge dans le cadre d'une relation qui privilégie le goût. Au centre de nombreuses séances d'apprentissage qui visent la compréhension et l'appropriation

par l'échange oral, la pratique artistique, la production écrite, le livre, à la fois objet et œuvre, constitue un précieux atout dans l'appétence à la lecture que le cycle 2 se doit de cultiver.

Points de vigilance pour le professeur

- Le professeur s'appuie sur les évaluations nationales de début d'année pour identifier les élèves dont les acquis précédents sont fragiles. Il met immédiatement en place, pour ces élèves, une pédagogie différenciée (dans le cadre de l'accompagnement pédagogique complémentaire), qui porte sur la consolidation de la conscience phonologique et du principe alphabétique acquis en fin de maternelle, puis sur le déchiffrage des CGP en début de CE1.
- Il enseigne les CGP dès le début du CP selon une cadence soutenue : environ deux correspondances par semaine.
- Il ne donne à lire que des mots, des phrases puis des textes déchiffrables par l'élève, en fonction des CGP étudiées (l'usage des mots-outils doit être réduit au strict minimum).
- Il fait écrire systématiquement aux élèves les CGP enseignées.
- Il mesure la vitesse de lecture (des mots et des textes) des élèves afin de constituer des groupes qui permettront d'automatiser le décodage.
- Il lit à voix haute, toutes les semaines, des textes plus longs et résistants, et conçoit des séances consacrées à la compréhension de ces lectures.
- Il guide la compréhension des textes lus en s'appuyant sur le lexique, la juste compréhension de la chaîne anaphorique, des inférences simples et l'élucidation des références culturelles. Il met en évidence, au sein de la chaîne anaphorique, le lien qui existe entre un nom et sa reprise par un pronom ou un autre nom. Il structure fermement les séances de compréhension et développe, ce faisant, des stratégies afin que les élèves comprennent les textes.
- Il fait lire 5 à 10 œuvres complètes par an, issues principalement du patrimoine, mais aussi de la littérature de jeunesse (contes, récits, fables, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires). Le professeur veille à proposer des lectures fondatrices qui construisent la culture littéraire des élèves : des contes de Hans-Christian Andersen, de Marie-Catherine d'Aulnoy, des frères Grimm, de Jeanne-Marie Leprince de Beaumont, de Charles Perrault, des récits adaptés de la mythologie, des fables de Jean de La Fontaine, une anthologie de poèmes, des pièces de théâtre, des récits et des romans patrimoniaux.
- Il développe pour ses élèves une culture en littérature : il donne aux élèves la possibilité de garder la mémoire de leurs lectures (carnet de lecture, etc.) ; il favorise la fréquentation de lieux consacrés à la lecture (médiathèque, bibliothèque, bibliothèque centre documentaire (BCD), espace aménagé dans la classe) ; il permet l'échange autour des livres au sein de la classe et en dehors de la classe.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
<ul style="list-style-type: none"> – lit au CP et au CE1 des syllabes, des mots, des phrases puis des textes, les difficultés se complexifiant au fil du cycle ; – lit à voix haute et silencieusement au fur et à mesure de l'automatisation de la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> – bénéficie, tout au long du cycle, de lectures orales effectuées par le professeur, à partir de textes résistants qui enrichissent ses connaissances langagières et exercent ses habiletés de compréhension. 	<ul style="list-style-type: none"> – est évalué régulièrement en fluence de syllabes et de mots, puis de texte – lit et étudie 5 à 10 œuvres issues principalement du patrimoine, mais aussi de la littérature de jeunesse : contes, fables, récits, poèmes, pièces de théâtre, albums et textes documentaires.

COURS PRÉPARATOIRE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Identifier les mots de manière de plus en plus aisée	
<p>En fin de période 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déchiffrer et encoder 12 à 15 correspondances grapho-phonémiques (CGP) régulières, fréquentes et aisément prononçables ; – déchiffrer des syllabes, des mots puis des phrases en fonction de la progression de l'apprentissage des CGP. <p>En milieu d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déchiffrer et encoder de 25 à 30 CGP ; – avoir pris conscience de la présence de lettres finales muettes et s'appuyer sur le sens des mots pour les déchiffrer correctement ; – mémoriser les mots fréquents et irréguliers ; – déchiffrer entre 15 et 30 mots par minute. <p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – déchiffrer 50 mots par minute. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève déchiffre <i>une fée, une joue, deux, etc.</i>, en s'appuyant sur le sens du mot. – L'élève automatise des mots fréquents et transparents comme <i>le, la, ami, rire, lune, etc.</i>, ainsi que les jours de la semaine, les prénoms des enfants de la classe, etc. – Il lit et écrit de nouveaux mots ou pseudo-mots. – Il lit des consignes, des phrases et de courts textes déchiffrables avec exactitude. – Il automatise la reconnaissance de mots qui ont des caractéristiques morphologiques communes : un suffixe ou un radical identique. – Il déchiffre correctement <i>femme, yeux, monsieur, fils, sept, compter, automne, football, clown, week-end</i>.
Lire à voix haute	
<p>Dès le début de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – oraliser les syllabes déchiffrées et encodées, puis les mots. <p>En cours d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – oraliser régulièrement les mots et phrases déchiffrés et encodés ; – s'entraîner à lire des textes déchiffrables de manière à automatiser sa lecture. <p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire après préparation un texte adapté à son niveau de lecture avec une vitesse de 50 mots par minute ; – identifier les marques de ponctuation et les prendre en compte sur un texte préparé ; – amorcer une lecture expressive. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève est capable de lire à voix haute un texte simple en faisant une courte pause à la fin des phrases. – Après plusieurs lectures, il repère les groupes de mots qui doivent être lus ensemble en s'appuyant sur la chaîne d'accords et le sens ; il en tient compte dans sa lecture à voix haute. – Après plusieurs lectures, il modifie sa voix pour faire parler tel ou tel personnage.
Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance	
<p>Comprendre les textes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – dégager le sens global d'un texte entendu ou lu de façon autonome ; – identifier les mots inconnus dans un texte et chercher à leur donner un sens ; – se repérer dans la chaîne anaphorique (qui relie un nom à sa ou ses reprise(s) pronominale(s) ou à d'autres noms de sens équivalent) ; – comprendre ce qui est implicite (inférences simples) ; – justifier ses réponses par un retour au texte. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève est capable de construire une représentation mentale au fur et à mesure que se déroule la lecture. – Il construit la chronologie et identifie les lieux évoqués dans un récit. – Il repère les informations données dans un texte informatif simple relevant des différents champs disciplinaires. – Il commence à s'appuyer sur le contexte pour élucider le sens des mots inconnus. – Il commence à se poser des questions sur le texte.

	<ul style="list-style-type: none"> – Il est capable de relier sémantiquement : <i>le lion / il / le fauve / le roi de la savane</i>. – Il identifie dans un texte (récit ou documentaire) les éléments permettant de répondre à des questions du professeur.
<p>Devenir lecteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire 5 à 10 œuvres complètes et variées issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poèmes, pièces de théâtre et documentaires) ; – repérer et reconnaître des types de personnages ; – aller vers les livres et être capable d'en choisir à titre personnel ; – relier ses lectures à son expérience personnelle, être en mesure d'établir des liens entre ses différentes lectures (mise en réseau) ; – fréquenter régulièrement des lieux de lecture et se familiariser avec eux, rencontrer des acteurs du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève est capable de caractériser les personnages, de les comparer et de reconnaître des types récurrents dans la littérature de jeunesse. – Il différencie le type narratif du type informatif. – Il est capable d'exprimer le lien entre deux lectures ou entre une lecture et sa propre expérience. – Il est capable de choisir un livre en fonction de ses propres centres d'intérêt.

COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Identifier les mots de manière de plus en plus aisée	
<p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – renforcer le décodage des correspondances grapho-phonémiques (CGP) apprises au CP ; – décoder toutes les CGP y compris les plus complexes ; – avoir mémorisé l'ensemble des CGP dans tous les types d'écriture, en particulier celles des sons proches (en encodage et décodage) ; – identifier directement l'ensemble des mots courants et déchiffrer avec exactitude les mots nouveaux dont le décodage n'a pas encore été automatisé. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève déchiffre et écrit sous la dictée des syllabes et des pseudo-mots comportant des CGP courantes et d'autres plus complexes (ex. : <i>doir ; stag ; choust ; valin ; cagnou ; etc.</i>). – Il lit des phrases contenant des morphèmes grammaticaux et lexicaux muets (ex. : <i>tu pédales ; les enfants</i>) de manière fluide sans vocaliser les lettres muettes. – Il lit des mots nouveaux en lien avec l'orthographe lexicale, il se sert de sa connaissance des graphèmes pour établir des listes analogiques de mots : <i>ça/glaçon/garçon/nous forçons/maçon/etc.</i>
Lire à voix haute	
<p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire un texte adapté à son niveau de lecture avec une vitesse de 70 mots par minute après préparation ; – lire des textes narratifs, documentaires et prescriptifs en respectant tous les signes de ponctuation et les groupes de souffle ; – lire de manière expressive. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève s'entraîne à la lecture à voix haute dans des séances spécifiques : il repère la ponctuation et les groupes de mots qui doivent être lus ensemble (groupes de souffle respectant l'unité de sens). – Il lit après préparation un texte simple en réalisant les pauses adéquates et en adoptant le ton et le rythme appropriés au sens du texte. – Il lit un texte en modifiant sa voix et sa cadence, en fonction du sens.
Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance	
<p>Comprendre les textes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire et comprendre un texte narratif ou informatif d'une vingtaine de lignes lu en autonomie ; – comprendre un texte d'une complexité ou d'une longueur supérieure lu par l'adulte dans le cadre d'une séance dédiée à la compréhension ; 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève restitue les enchaînements logiques et chronologiques d'un récit. – Il est capable d'explicitier les états mentaux des personnages. – Il est capable de donner un titre au texte.

<ul style="list-style-type: none"> – développer des stratégies pour élucider le sens des mots et des expressions inconnus ; – repérer la chaîne anaphorique (qui relie un nom à sa ou ses reprise(s) pronominal(e)s ou à d'autres noms de sens équivalent) et s'appuyer sur le sens du texte pour résoudre des ambiguïtés ; – comprendre ce qui est implicite dans le texte (inférences) dans des cas simples ; – justifier ses réponses par un retour au texte. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il réalise ce qui est demandé dans le cas d'un texte prescriptif : une recette, l'application d'une règle du jeu, etc. – L'élève prend appui sur la morphologie d'un mot et/ou sur le contexte pour le comprendre. – Il prend l'habitude de consulter un dictionnaire adapté. – Il explicite son raisonnement pour inférer. – Il prend l'habitude de relire en autonomie un texte ou un passage pour mieux le comprendre, rechercher et repérer une information.
<p>Devenir lecteur</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire 5 à 10 œuvres complètes et variées issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poèmes, pièces de théâtre et documentaires) ; – se familiariser aux différents genres et types de textes ; – faire preuve d'initiative dans ses lectures personnelles en empruntant des livres en fonction de ses goûts ; – relier ses lectures à son expérience personnelle, être en mesure d'établir des liens entre ses différentes lectures (mise en réseau). 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève commence à écrire à propos de ses lectures : il exprime ses goûts et préférences, est capable d'écrire un bref résumé ou d'inventer une autre fin. – Il est capable, à l'oral, de présenter une lecture à ses camarades. – L'élève reconnaît, lors des lectures orales d'un adulte, les grandes caractéristiques d'un texte (conte, fable, poème). – Il se familiarise avec les lieux de lecture et développe une autonomie dans le choix de ses lectures.

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Identifier les mots de manière de plus en plus aisée	
<ul style="list-style-type: none"> – Avoir automatisé toutes les correspondances grapho-phonémiques (CGP) ; – lire un texte nouveau en s'appuyant sur un décodage rapide ; – automatiser la lecture des mots les plus fréquents ; – repérer les lettres muettes et décoder les mots inconnus en conservant une vitesse de lecture correspondant aux objectifs de fin d'année. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève reconnaît directement les mots fréquents et irréguliers. – Il utilise la voie grapho-phonologique pour lire des mots inconnus en conservant une fluidité de lecture. – Il lit un texte avec fluidité sans vocaliser les lettres muettes et en faisant les liaisons appropriées.
Lire à voix haute	
<ul style="list-style-type: none"> – Lire un texte adapté à son niveau de lecture avec une vitesse de 90 mots par minute après préparation ; – lire un texte en respectant l'ensemble des marques de ponctuation et les liaisons ; – manifester sa compréhension par une lecture expressive qui respecte la structure du texte, de la phrase et le sens. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève est capable de lire une scène de théâtre en incarnant un personnage et en jouant de l'expressivité de la ponctuation.
Comprendre un texte pour développer le goût de la lecture et permettre la connaissance	
<p>Comprendre les textes :</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire et comprendre un texte narratif, poétique, documentaire ou théâtral, lu en autonomie ou lu par un adulte en s'appuyant sur les caractéristiques de ces textes ; 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève échange sur son ressenti après une lecture. – Il répond à des questions ouvertes du professeur ou de pairs. – Il verbalise ce que la lecture lui a permis d'apprendre.

<ul style="list-style-type: none"> – adopter une posture active par rapport au vocabulaire inconnu ; – comprendre ce qui est implicite (inférences) en s'appuyant sur des indices explicites et sur ses propres connaissances ; – revenir au texte pour identifier et comprendre les éléments complexes. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il sait utiliser les sous-titres, titres de chapitres, mise en page en paragraphes, etc. pour mieux comprendre. – Il met en place des stratégies adaptées pour comprendre (relecture, recherche dans le dictionnaire, recours à des outils constitués en étude de la langue, recherche documentaire sur l'univers du texte, etc.). – Il reformule, interprète, relie et exprime son point de vue en justifiant ses propositions.
<p>Devenir lecteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – lire de manière autonome 5 à 10 œuvres complètes et variées issues du patrimoine et de la littérature de jeunesse (albums, romans, contes, fables, poèmes, pièces de théâtre et documentaires) ; – relier ses lectures à son expérience personnelle, être en mesure d'établir des liens entre ses différentes lectures (mise en réseau) ; – fréquenter des lieux de lecture régulièrement et rencontrer des acteurs du livre. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève connaît les caractéristiques de personnages-types de plus en plus diversifiés ; il dispose de références construites sur des réseaux de textes. – Il différencie les caractéristiques des genres et types les plus courants : récit policier, d'aventures, poésie, théâtre, etc. – Il partage une culture commune autour de textes patrimoniaux adaptés à son âge. – Il consigne ses expériences de lecture dans un carnet de lecteur. – Il lit en classe, fréquente des lieux de lecture. – Il répond à des questions ouvertes du professeur ou de pairs.

ÉCRITURE

Dans la continuité des activités conduites durant le cycle 1, l'enjeu du cycle 2 porte en premier lieu sur l'apprentissage du geste graphique qui n'est pas achevé en fin de grande section. Par l'exercice répété sous diverses formes, l'objectif premier de l'écriture consiste en l'acquisition progressive d'une fluidité du geste graphique : l'élève continue à apprendre le tracé normé des lettres en écriture cursive et l'enchaînement de plusieurs lettres afin de parvenir à écrire des mots puis des phrases.

Dès le CP et tout au long du cycle, l'enseignement de l'écriture doit comporter trois types d'activités qui se complètent : la copie, la dictée et la production d'écrits. Par un enseignement structuré, explicite, progressif, et en relation avec toutes les autres composantes de l'enseignement du français (l'expression orale, la lecture, la grammaire et le vocabulaire), les élèves acquièrent peu à peu les moyens d'une écriture dont le geste se fluidifie et dont les codes se mettent en place : respect des correspondances grapho-phonémiques (CGP) puis peu à peu de l'orthographe lexicale, mise en place de la structure de la phrase française et des rudiments de l'orthographe grammaticale.

La copie doit respecter la progressivité des apprentissages : lettre / syllabe / mot. Dans la continuité de l'école maternelle, le professeur explicite les tracés et les stratégies de copie dans des séances spécifiques. Tout au long du cycle, l'élève copie aussi des phrases qui peuvent provenir de tous les champs disciplinaires. Outre son rôle dans l'acquisition du geste graphique, la copie entraîne la mémorisation orthographique et syntaxique : elle a toute sa place au sein des séances d'orthographe (copies de mots analogiques) ; elle est l'occasion d'apprendre des manières de dire. Le professeur veille à faire oraliser par l'élève ce qu'il copie.

La dictée est dans un premier temps l'occasion de vérifier que l'articulation entre les sons entendus et leur codage graphémique est acquise. Elle doit aussi servir à mémoriser les graphèmes étudiés : comme la copie, la dictée porte sur des lettres, des syllabes, des mots puis de courtes phrases. Avant d'être un outil d'évaluation de l'orthographe, la dictée est bien une activité d'écriture permettant l'installation du principe alphabétique et l'acquisition de l'encodage et du décodage. Les erreurs des élèves dans les dictées font partie de l'apprentissage et doivent, comme l'ensemble des erreurs, être accueillies comme un passage obligé, source de progrès.

Dans la continuité des apprentissages en production d'écrits (essais d'écriture et dictées à l'adulte) conduits à l'école maternelle, le cycle 2 est le temps de la construction des **premiers écrits autonomes**. En prenant appui sur les premiers écrits de l'école maternelle, le cycle 2 vise, dans un premier temps, à permettre à l'élève de retranscrire correctement les sons, compétence que l'apprentissage progressif des CGP va peu à peu forger. Il s'agit aussi d'acquérir progressivement l'ensemble des codes de l'écrit à l'aide des séances spécifiques : segmentation des mots, majuscule, ponctuation finale forte, syntaxe de la phrase simple et orthographe. Les séances de vocabulaire et la fréquentation des textes de tous types irriguent aussi la pratique de l'écriture.

Points de vigilance pour le professeur

- Le professeur exerce une vigilance quant à la posture de l'élève lorsqu'il écrit : station assise confortable, libération du haut du corps, décontraction de l'épaule et du coude, appui du poignet, bonne préhension du crayon, etc.
- L'écrit s'appuie sur l'oral : le professeur montre les écarts entre oral et écrit.
- L'écrit se nourrit et se structure à partir d'écrits exemplaires (phrases prototypiques ou extraites de textes littéraires) auxquels l'élève emprunte du vocabulaire, des manières de dire, l'orthographe des mots.
- Le professeur construit avec les élèves des outils d'aide à l'écriture (affichage, lutin, cahier de leçons ou de références) pour le lexique, l'orthographe et la syntaxe. Il regroupe les écrits des élèves dans un cahier unique qui fait apparaître leurs différentes versions d'un même écrit.
- Le professeur indique systématiquement la forme normée, face aux erreurs des élèves.
- Pour que les élèves écrivent, il convient de préparer avec eux leur écrit (planification), de les accompagner dans l'acte d'écriture puis de leur permettre d'améliorer leur production (révision).

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
<ul style="list-style-type: none"> écrit à plusieurs moments de la journée et oralise ce qu'il écrit en phase d'apprentissage de la lecture : <ul style="list-style-type: none"> copie de lettres, de syllabes, de mots puis de phrases ; production (sous la dictée ou non) de lettres, syllabes, mots, phrases puis textes au fil du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> exerce son geste graphique et pratique des exercices de copie à partir des périodes 4 et 5 du CE1 et jusqu'à la fin du cycle. 	<ul style="list-style-type: none"> participe, dès le CP, à la rédaction de plusieurs écrits collaboratifs qui vont au-delà d'une demi-page, dirigés par le professeur ; produit peu à peu des écrits longs en autonomie au fil du cycle.

Repères par niveaux de classe

COURS PRÉPARATOIRE	
Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Transcrire de l'oral à l'écrit	
<p>Dès le début de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> encoder des syllabes simples puis des mots avec lettres muettes. 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre des leçons sur les graphèmes, l'élève réalise des dictées de lettres, syllabes, mots puis phrases à partir de la période 2 ; Il oralise ce qu'il écrit ; Il mobilise des connaissances orthographiques (lettres muettes, éléments d'orthographe lexicale, marques d'accords accompagnées par l'adulte, ponctuation).
Copier	
<p>Dès le début de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> copier des syllabes simples puis des mots avec lettres muettes. <p>Dès la fin de la période 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> copier une phrase en lien avec les 12/15 correspondances grapho-phonémiques étudiées. <p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> copier trois ou quatre phrases sans erreur et de façon lisible. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève respecte la forme et la taille de la lettre, le sens de rotation du tracé et l'enchaînement des lettres. Il transforme en cursive un mot puis une phrase à partir de modèles en écriture scripte. Il s'entraîne progressivement à écrire les majuscules des lettres apprises en cursive. Il rectifie seul les oublis de mots et les erreurs de ponctuation. Il utilise des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots.
Produire des écrits	
<p>Dès le début de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> écrire des graphèmes, des syllabes, des mots puis quelques phrases avec l'aide du professeur à partir des mots connus et déchiffrés. Les activités de dictées à l'adulte sont poursuivies. <p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> s'appuyer sur les textes de lecture pour les transformer sur quelques points seulement ; repérer les dysfonctionnements de son texte par la relecture à voix haute du professeur ou d'outils d'aide construits à cet effet ; 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève complète et modifie des listes analogiques en lien avec ses apprentissages en grammaire et en orthographe (selon une catégorie grammaticale, selon un critère grapho-phonologique) ainsi qu'en vocabulaire (selon un thème ou un critère morphologique). Il modifie un passage d'un texte lu en prenant appui sur un corpus de mots. Il produit des gammes qui accompagnent sa découverte de la langue : <i>J'ai un chat. / Tu as un lapin. / Lisa a un vélo.</i> / etc. Il respecte les deux marqueurs de la phrase : majuscule et ponctuation finale forte.

<ul style="list-style-type: none"> – produire des écrits courts porteurs de sens d'une à cinq lignes en articulation avec l'apprentissage de la lecture. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il formule une réponse pour résoudre un problème mathématique, une question dans le cadre de la démarche scientifique. – Suite à la lecture d'un récit à structure répétitive, il écrit un nouvel épisode en respectant la structure imposée. – Il est capable de s'investir dans la préparation d'un écrit : chercher des idées, respecter les consignes, recourir aux outils à sa disposition. – Il parvient à reprendre un écrit (en cas d'erreur, d'omission, de confusion dans une CGP) en prenant appui sur le guidage du professeur et/ou sur un modèle.
---	--

COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Transcrire de l'oral à l'écrit	
<ul style="list-style-type: none"> – Orthographier correctement les mots fréquents, réguliers puis irréguliers ; – réaliser des accords en genre et en nombre dans le groupe nominal (article, nom, adjectif). 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève réalise des dictées en lien avec l'étude des graphèmes avec ou sans appui du cahier où ils sont consignés. – Il réalise des dictées en lien avec l'étude de la langue. – Il se familiarise avec divers types de dictée.
Copier	
<p>Dès la période 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – mémoriser le tracé et la transcription de toutes les lettres cursives minuscules y compris des lettres en miroir (b/d/q/p). <p>À l'issue de la période 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – copier quatre à cinq phrases courtes. <p>À la fin de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – recopier sans effort une dizaine de lignes en respectant la ponctuation et la mise en page. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève sait transcrire cinq ou six phrases dans un cahier en enchaînant plusieurs lettres sans rompre le geste. – Il connaît les majuscules des lettres cursives. – Il relit son écrit et corrige l'orthographe en fonction du texte et des indications du professeur.
Produire des écrits	
<p>Dès les premières semaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> – rédiger une phrase simple à partir d'une phrase prototypique, en changeant un puis plusieurs mots. <p>Dès la période 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – écrire un texte court de trois à cinq phrases. <p>Au cours des périodes 1 à 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – insérer des connecteurs pour rendre cohérent l'enchaînement de plusieurs phrases. <p>Dès la période 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – commencer à se doter d'une méthodologie pour se préparer à écrire, avec l'appui du professeur. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève produit des écrits de travail dans le cadre de la pratique du « brouillon » : listes, pistes, cartes mentales, etc. – Il écrit des phrases de réponses dans de nombreuses situations de classe, par exemple en mathématiques. – Il produit des gammes qui accompagnent sa découverte de la langue : <i>Simon parle à Nora. / Simon parlait à Nora. / Simon parlera à Nora. / etc.</i> – Lors de l'étude d'une œuvre, il écrit la suite d'un passage. – À l'écoute de son texte, il indique s'il y a des omissions, des incohérences et des répétitions. – Il parvient à corriger les mots fréquents étudiés ainsi que l'accord sujet-verbe et les accords en nombre dans le groupe nominal.

<p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – retravailler un texte (issu de lecture et/ou d'écriture) en fonction d'une ou deux contraintes d'écriture ; – écrire un texte de six ou sept phrases maximum en assurant la cohérence syntaxique et logique du texte produit. 	
---	--

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Transcrire de l'oral à l'écrit	
<p>À la fin de l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – orthographier correctement les mots fréquents, réguliers et irréguliers et les accords étudiés dans le cadre de dictées. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève réalise des dictées en lien avec l'étude de la langue en mobilisant diverses connaissances enseignées : il transcrit correctement le son /o/ dans différents mots fréquents.
Copier	
<p>Dès la période 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> – écrire et transcrire avec fluidité toutes les lettres cursives, majuscules y compris. <p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – copier une dizaine de lignes sans erreur en conjuguant vitesse et exactitude et en respectant les mises en page complexes. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève utilise systématiquement des stratégies de copie pour dépasser la copie lettre à lettre : prise d'indices, mémorisation de mots ou groupes de mots dans tous les domaines et dans le cadre de la copie de la leçon. – Il sait copier en respectant la mise en page du texte. – Il se relit et est capable de repérer des omissions ou erreurs orthographiques ou de ponctuation.
Produire des écrits	
<p>En fin d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> – rédiger quelques phrases qui permettent d'entraîner les automatismes appris en grammaire et orthographe ; – écrire un texte d'une dizaine de lignes de différents types et relevant des différents enseignements : respecter la syntaxe, les règles orthographiques étudiées, réemployer un lexique précis et prendre en compte des contraintes d'écriture ; – relire son texte méthodiquement. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève produit des gammes qui accompagnent sa découverte de la langue : <i>La petite fille veut boire un chocolat. / Les petits garçons veulent boire un chocolat. / J'ai voulu boire un chocolat. / etc.</i> – Il utilise un brouillon pour organiser ses idées. – Il s'appuie sur un cahier de règles ou sur des affichages. – Il mobilise des connecteurs temporels et logiques. – Il écrit des dialogues, des récits, des poèmes en tenant compte des différentes caractéristiques des types et genres de textes. – Il écrit des questions, des réponses et des hypothèses. – Il parvient à identifier les groupes nominaux dans son texte et éventuellement à corriger les erreurs d'accords. – Il améliore son texte en fonction des indications du professeur.

ORAL

Au cours du cycle 1, l'enfant devenu élève acquiert les compétences pour se faire comprendre et développe des capacités d'écoute et d'attention. L'enjeu du cycle 2 consiste à favoriser et à enrichir la prise de parole de l'élève et, par l'écoute et le dialogue, à développer ses compétences psychosociales. Ce faisant, grâce à des séances quotidiennes consacrées à l'oral et adossées à toutes les activités de la classe, son langage se construit sur le plan syntaxique et lexical. L'enseignement de l'oral revêt donc des enjeux cognitifs, sociaux et scolaires. Son objectif est de permettre à chaque élève de comprendre et de produire des discours variés, adaptés et compréhensibles, et ainsi de conquérir un langage plus élaboré.

La compétence orale se forge grâce à trois activités langagières qui doivent être pratiquées de façon équilibrée : comprendre un énoncé oral, parler en interaction et parler en continu. Ces activités sont complémentaires : l'écoute peut ainsi nourrir la langue de l'élève et entraîner une activité de réinvestissement de mots, de tournures, d'expressions entendues et comprises.

Les compétences acquises en matière de langage oral, en expression et en compréhension, sont par ailleurs essentielles pour mieux maîtriser l'écrit ; de même, la maîtrise progressive des usages de la langue écrite favorise l'accès à un oral plus formel et mieux structuré.

Points de vigilance pour le professeur

- Le professeur adopte un niveau de langue modélisant sur le plan syntaxique et lexical, qui doit constituer une référence pour l'élève. Le professeur reformule l'oral de l'élève afin de lui donner à entendre une meilleure manière de dire tout en accueillant l'erreur de façon positive.
- Le professeur énonce clairement les objectifs aux élèves, y compris en situation d'écoute afin de favoriser leur attention.
- Le professeur intègre les séances consacrées à la pratique de l'oral (écouter, raconter, décrire, expliquer, prendre part à des échanges) dans les séquences constitutives des divers enseignements ou dans les moments de régulation de la vie de la classe. L'ajout d'objectifs langagiers aux objectifs disciplinaires permet d'accorder un temps quotidien d'entraînement à l'écoute ou à la prise de parole.
- Le professeur conçoit les séances d'oral en lien étroit avec les leçons de vocabulaire et de grammaire.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
<ul style="list-style-type: none">– est exposé au modèle oral assuré par le professeur ;– prend la parole (le professeur la reformule si nécessaire en insistant sur la syntaxe et la prononciation).	<ul style="list-style-type: none">– a l'occasion d'échanger avec ses camarades, d'exposer un point de vue.	<ul style="list-style-type: none">– s'exerce régulièrement à une brève présentation orale ou un exposé en petit ou grand groupe.

Repères par niveaux de classe

COURS PRÉPARATOIRE	
Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Écouter pour comprendre	
<ul style="list-style-type: none">– Comprendre un message entendu de quelques minutes et mémoriser quelques informations importantes.	<ul style="list-style-type: none">– L'élève sait répondre, après plusieurs écoutes d'un bref document audio ou d'une lecture oralisée sur la vie des koalas, à la question : <i>Quelles informations as-tu retenues ?</i>

Dire pour être compris

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Mener une brève production orale pour rapporter, raconter, décrire ou expliquer, en utilisant quelques organisateurs du discours et en mobilisant le lexique appris ; – s’écouter pour progresser et proposer des reformulations ; – oraliser un texte mémorisé ou préparé en tenant compte de son auditoire. | <ul style="list-style-type: none"> – En groupe restreint, l’élève est capable de prendre la parole en regardant ses camarades. – Il est capable de décrire des images ou de raconter avec ses propres mots une histoire entendue, en utilisant des connecteurs tels que <i>parce que, alors, ensuite.</i> – Il restitue une poésie en articulant distinctement et d’une voix audible. |
|---|--|

Participer à des échanges

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Participer aux échanges en respectant les règles, en écoutant les autres et en donnant son avis. | <ul style="list-style-type: none"> – L’élève attend la fin d’une prise de parole pour parler. – Il est capable d’exprimer une idée en lien avec le sujet de l’échange en réutilisant des expressions comme : <i>Je souhaite prendre la parole pour... ; Je partage l’opinion de... .</i> |
|--|--|

COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Objectifs d’apprentissage

Exemples de réussite

Écouter pour comprendre

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Maintenir une attention active pendant quelques minutes pour repérer, mémoriser, classer ou ordonner les informations importantes entendues à l’oral. | <ul style="list-style-type: none"> – L’élève réalise l’action demandée par un discours injonctif : consigne, recette de cuisine, notice de montage, règle du jeu, etc. – Il récapitule une leçon orale en sciences en ordonnant les informations. |
|---|---|

Dire pour être compris

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – Utiliser à l’oral d’autres temps verbaux que le présent pour raconter, décrire, expliquer, comparer ou exposer ; – utiliser les critères définis pour évaluer sa prestation ou celle des autres et progresser. | <ul style="list-style-type: none"> – L’élève est capable de prendre la parole en grand groupe. Il s’adresse directement à ses camarades et se fait comprendre. – Il utilise des termes comme <i>d’abord, pour commencer, ensuite, donc, par conséquent, enfin, pour terminer, pour conclure.</i> – Il présente une démarche scientifique en utilisant le lexique appris. |
|---|---|

Participer à des échanges

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Respecter le propos au cours des échanges au sein d’un groupe. | <ul style="list-style-type: none"> – L’élève exprime et justifie un accord ou un désaccord en utilisant des expressions fournies par le professeur : <i>Je ne suis pas d’accord avec... ; Je ne partage pas l’avis de... ; Je souhaite faire entendre mon opinion... .</i> – Il commence à prêter attention au niveau de langue qu’il utilise. |
|--|--|

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE

Objectifs d’apprentissage

Exemples de réussite

Écouter pour comprendre

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> – Repérer, mémoriser et relier entre elles plusieurs informations importantes pour construire la cohérence d’un message entendu de plus en plus long et complexe (5 minutes maximum), en évaluant son degré de compréhension. | <ul style="list-style-type: none"> – L’élève écoute une interview d’un ou d’une artiste ou d’un ou d’une scientifique et, après plusieurs écoutes et à la suite de consignes claires, reformule l’essentiel de ce qu’il a appris sur le locuteur en question. |
|---|--|

	<ul style="list-style-type: none"> – Il écoute une histoire et est capable d'en inventer la fin.
Dire pour être compris	
<ul style="list-style-type: none"> – Mener une production orale de plus en plus longue et structurée pour raconter, expliquer, argumenter, justifier ; – maintenir l'intérêt de son auditoire lors des différentes prestations orales. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève présente un exposé de quelques minutes en prenant appui sur un support. – Il explique un raisonnement en mathématiques ou en sciences : une démarche, le choix d'une procédure, etc. – Il est capable d'explicitier une erreur commise. – Il évite les « tics verbaux », les mots familiers, varie les connecteurs et veille au niveau de langue adopté lors des prestations orales.
Participer à des échanges	
<ul style="list-style-type: none"> – Tenir compte de ce qui a déjà été dit lors des interventions au sein d'un groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève est capable de reformuler ce qui a été dit par un camarade et de s'appuyer sur ce propos pour faire progresser l'échange. – Il utilise des expressions fournies par le professeur : <i>Pour compléter ce qu'a dit...</i> ; <i>Je souhaite revenir sur ce qu'a dit...</i> ; <i>Pour reprendre les propos de...</i> .

VOCABULAIRE

Dans la continuité du cycle 1, le cycle 2 a pour mission d'enrichir le vocabulaire de chaque élève. C'est en effet le vocabulaire maîtrisé par l'élève qui facilite la reconnaissance des mots et la compréhension en lecture. C'est aussi l'étendue et la précision du lexique qui permettent à l'élève de s'exprimer à l'oral et à l'écrit le plus justement possible.

Les activités d'enrichissement du vocabulaire suivent trois étapes :

- la rencontre avec de nouveaux mots dans tous les domaines ;
- la **structuration régulière et systématique** qui consiste à catégoriser le lexique pour mieux le développer et en percevoir les régularités ;
- la **réutilisation** qui amène les élèves à réinvestir systématiquement leurs découvertes dans des activités orales ou écrites (dont la copie, la dictée et la production de phrases).

L'enseignement du vocabulaire est **organisé, systématique et régulier**. **Toutes les natures de mots** (noms, verbes, adjectifs et autres mots grammaticaux) sont étudiées, **dans toutes les disciplines**, en privilégiant les **mots fréquents** et les **termes polysémiques** (sources d'incompréhensions quand seul le sens premier est connu). Ils sont **travaillés dans des phrases** pour faire vivre les structures syntaxiques puisque les mots s'articulent les uns aux autres.

Points de vigilance pour le professeur

- La rencontre avec des mots nouveaux se produit en de multiples occasions, dans les différents domaines d'apprentissage, notamment le lexique spécifique lié aux différents domaines d'enseignement (mathématiques, culture humaniste, sciences, etc.).
- Le vocabulaire est d'abord conquis à l'oral : son extension passe par des activités de langage autour de situations de classe et de lecture par l'adulte. Au fil du cycle, toutes les lectures assumées par les élèves contribuent à l'extension lexicale.
- Le professeur construit des séances consacrées à cet enseignement et des situations pédagogiques qui permettent le réemploi régulier et la mémorisation, y compris à long terme, du vocabulaire acquis. L'élève doit passer d'un savoir passif (il comprend) à un savoir actif (il utilise spontanément). La simple exposition au vocabulaire nouveau n'est pas suffisante.
- Le professeur enseigne, au CP, quatre corpus par période, cinq au CE1 puis six au CE2.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève	Dans l'année, chaque élève
– bénéficie d'un temps d'enseignement structuré et explicite du vocabulaire.	– bénéficie de séances de remémoration des corpus vus, y compris ceux du cycle 1.	– construit peu à peu un outil personnel de collecte et de structuration qui peut l'accompagner tout au long du cycle.

Repères par niveaux de classe

COURS PRÉPARATOIRE	
Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Enrichir son vocabulaire dans tous les enseignements	
<ul style="list-style-type: none">– Enrichir en contexte le vocabulaire appris au cycle 1 ;– être capable de trouver, en contexte, le sens d'un mot polysémique ou d'une expression et être sensible à la différence entre sens propre et sens figuré ;	<ul style="list-style-type: none">– L'élève caractérise un personnage après une lecture expressive réalisée par l'adulte (ex. : <i>sévère</i> ; <i>rusé</i>).– Il émet une hypothèse sur le mot <i>clairière</i> dans un texte documentaire sur la forêt.– Il déduit du contexte d'une histoire le sens d'expressions telles que <i>être vert de peur</i> et distingue les différents sens d'un mot fréquent (ex. : <i>décoller</i>).

<ul style="list-style-type: none"> commencer à mobiliser l'ordre alphabétique pour utiliser le dictionnaire (papier ou numérique) afin de vérifier son hypothèse de compréhension d'un mot. 	<ul style="list-style-type: none"> Il saisit le lien sémantique entre <i>table</i> et <i>table d'addition</i>.
Établir des relations entre les mots	
<ul style="list-style-type: none"> Constituer des répertoires de mots par thème, par classe grammaticale et par critère morphologique ; savoir trouver des synonymes et des antonymes. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève rapproche les mots de l'univers de l'école et comprend la notion de champ lexical : <i>trousse/colle/bureau/ardoise/etc.</i> Il repère et opère des dérivations simples : <i>coller/décoller/recoller/etc.</i> Il sait associer le nom et le verbe d'une même famille de mots en se fondant sur l'observation de corpus : <i>chant/chanter ; dormeur/dormir ; etc.</i>
Réemployer le vocabulaire étudié	
<ul style="list-style-type: none"> Réemployer et mémoriser le vocabulaire appris au cycle 1 ; réemployer et mémoriser les expressions et les mots appris en fonction de contraintes de production orale ou écrite ; percevoir la différence entre deux niveaux de langue et choisir le plus adapté à la situation. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève convoque lors d'un jeu oral des mots catégorisés lors de séances spécifiques : énumérer un maximum de « véhicules », de « meubles », etc. Il dicte une phrase simple servant de trace écrite réutilisant un ou plusieurs mots imposés par la situation ou la discipline (ex. : <i>mélanger/liquide ; autant/même quantité</i>). Il perçoit la différence entre <i>rigoler</i> et <i>rire</i> et commence à adopter un niveau de langue courant en classe.
Mémoriser l'orthographe des mots	
<ul style="list-style-type: none"> mémoriser l'orthographe des mots réguliers fréquemment rencontrés et du lexique le plus couramment employé et pouvoir les écrire sous la dictée, en lien avec les correspondances grapho-phonémiques (CGP) étudiées ; identifier et nommer les accents ; connaître la valeur sonore de certaines lettres (s – c – g) et la composition de certains graphèmes selon la lettre qui suit (an/am, en/em, on/om, in/im), en fonction du contexte et dans des mots fréquemment rencontrés ; être capable de regrouper des mots par séries (familles de mots, mots reliés par des analogies morphologiques). 	<ul style="list-style-type: none"> Tout au long de l'année, l'élève met en mémoire les mots réguliers et fréquents en épelant, en copiant et en prenant appui sur des analogies grapho-phonémiques (<i>quarante/cinquante/soixante ; mais/maison ; chaise/fraise ; faire/taire ; etc.</i>) ou sur des analogies morphologiques (<i>maisonnette/fillette/tablette ; coiffer/coiffeur/coiffure/etc.</i>). Il décode les mots comportant un m devant m / b / p et écrit sous la dictée certains de ces mots appris, selon les listes de fréquence orthographique. En lecture et en dictée, il commence à prendre en compte l'environnement des lettres pour distinguer des mots tels que <i>poisson/poison, gag/gage</i> et des syllabes telles que <i>ga/gi/ca/ci</i> au sein des mots.

COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines	
<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur la morphologie des mots pour en trouver le sens ; utiliser les mots en respectant les associations les plus fréquentes ; consulter des articles de dictionnaire adaptés. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève prend des indices dans la construction de certains mots pour en déduire le sens en lien avec d'autres indices contextuels (ex. : <i>La tempête démâte trois voiliers.</i>). Il sait utiliser les associations les plus fréquentes comme : <i>poser une question / demander une autorisation / prendre la parole / etc.</i>
Établir des relations entre les mots	
<ul style="list-style-type: none"> enrichir les répertoires constitués au CP en y ajoutant notamment des expressions ou locutions ; 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève place parmi le champ lexical de la peur des expressions comme : <i>prendre ses jambes à son cou / avoir une peur bleue / être pétrifié / etc.</i>

<ul style="list-style-type: none"> – percevoir de grandes catégories et hiérarchiser les termes génériques, de base et spécifiques ; – trier et apparier des mots et leurs dérivés en fonction des préfixes et suffixes identifiés ; – percevoir les niveaux de langue familier, courant et soutenu. 	<ul style="list-style-type: none"> – Il perçoit le lien entre les mots <i>aliment</i> > <i>laitage</i> > <i>fromage</i> > <i>gruyère</i> et peut les classer du général vers le particulier. – Il identifie des contraires construits avec les préfixes in- ou dé- (<i>visible/invisible</i> ; <i>ranger/déranger</i> ; <i>monter/démonter</i>) puis en déduit la règle de formation.
---	--

Réemployer le vocabulaire étudié

<ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser les mots rencontrés en contexte en fonction des lectures et des activités conduites pour mieux parler, mieux comprendre et mieux écrire ; – utiliser les relations établies entre les mots depuis le cycle 1 (champ lexical, classe grammaticale, morphologie, niveau de langue) pour varier et adapter son expression. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève réinvestit des mots précis dans une situation de production orale (ex. : <i>Il faut mesurer les cinq segments puis les ranger du plus petit au plus grand.</i>) ou écrite (ex. : copie de <i>Pour tracer un trait, je fais glisser la mine du crayon le long de la règle.</i>). – Il joue au jeu des sept familles en catégorisant : <i>Dans la famille des fruits, je voudrais les agrumes.</i> – Il améliore sa production écrite ou orale en évitant les répétitions grâce à l'emploi de synonymes ou de termes génériques (ex. : <i>la voiture/l'automobile/le véhicule</i>).
--	---

Mémoriser l'orthographe des mots

<ul style="list-style-type: none"> – Mémoriser l'orthographe des mots réguliers et irréguliers fréquemment rencontrés et du lexique le plus couramment employé ; – tenir compte des accents ; – classer par analogie et mémoriser les mots les plus fréquents comportant des graphèmes à prononciation variable : s prononcé –ss ou –z, c prononcé –ss ou –k, g prononcé –j ou –g. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève mémorise et restitue (grâce à des pratiques variées : épellation, copie, mise en mémoire, etc.) un corpus organisé de mots invariables (listes analogiques : <i>tôt/aussitôt/plutôt/etc.</i> ; listes thématiques, vocabulaire spatial : <i>ici/là-bas/loin/près/etc.</i>). – Il complète une liste en fonction d'une dérivation identifiée et mémorise l'orthographe du suffixe : <i>coiffeur/danseur/etc.</i> – Il regroupe des mots : <i>garder/gai/gorille/gamin/élégant ; girafe/gendarme/geste/agiter/gentiment/etc.</i>
---	--

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Enrichir son vocabulaire dans toutes les disciplines	
<ul style="list-style-type: none"> – Préciser le sens d'un mot en s'appuyant sur son contexte et sur sa morphologie ; – comprendre le lien sémantique entre sens propre et sens figuré dans les cas les plus fréquents ; – utiliser les mots en respectant les associations les plus fréquentes ; – consulter avec aisance des articles de dictionnaire adaptés pour vérifier le sens supposé d'un mot rencontré. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève identifie un sens négatif dans les préfixes dé-, mal-, in-, etc. précédant le radical (ex. : <i>déforestation ; malhabile ; immobile</i>). – Il prend des indices dans la construction de certains mots pour en déduire le sens en lien avec d'autres indices contextuels (ex. : <i>La chauve-souris géante d'Inde est frugivore. Elle se nourrit surtout de mangues, figes, goyaves et bananes.</i>). – Il perçoit que le verbe <i>souffler</i> a un sens différent dans <i>souffler ses bougies</i> et <i>souffler une réponse</i>. – Il sait user des associations comme : <i>une forêt dense / épaisse / impénétrable / défricher une forêt / s'enfoncer dans la forêt / à la lisière de la forêt / etc.</i>

Établir des relations entre les mots

- Enrichir les collections constituées au début du cycle avec des mots, des expressions et des associations fréquentes ;
 - se constituer un répertoire lexical personnel qui pourra forger l'autonomie visée au cycle 3.
- L'élève perçoit de grandes catégories sémantiques (ex. : les ingrédients de cuisine, le lexique des disciplines) et grammaticales (il sait regrouper les adjectifs, les verbes, etc.).
 - Il opère des dérivations en identifiant la partie commune des mots (ex. : *port/portuaire/aéroport*) et leur classe grammaticale (ex. : nom *observation* ; verbe *observer* ; adjectif *observable*).
 - Il perçoit une gradation au sein de relations de proximité ou de synonymie (ex. : *la crainte > la peur > l'épouvante*).

Réemployer le vocabulaire étudié

- Employer à bon escient et rigoureusement les mots étudiés, en référence à leur contexte d'emploi et leur éventuelle polysémie ;
 - changer de niveau de langue selon les situations.
- L'élève mobilise des synonymes, termes génériques ou expressions lors de divers écrits pour éviter les répétitions (ex. : *le lion / le félin / le carnivore / le roi de la savane / etc.*).
 - Il rédige des énoncés utilisant le même mot au sens propre et au sens figuré (ex. : *Une forte pluie inonde la cave. / Le soleil inonde la pièce.*).
 - À l'oral, il change de niveau de langue pour jouer des saynètes à partir d'un corpus varié d'« exercices de style » (versions différentes d'une même histoire) ;
 - Il raconte oralement une histoire en respectant le registre soutenu d'un texte.

Mémoriser l'orthographe des mots

- Écrire correctement sous la dictée les mots réguliers et irréguliers fréquemment rencontrés ;
 - tenir compte des accents ;
 - s'appuyer sur des critères morphologiques (radical, préfixe et suffixe) et analogiques pour orthographier correctement les mots.
- L'élève copie, y compris en copie différée, des listes de mots par analogie ainsi que les mots irréguliers les plus fréquents.
 - Il écrit sous la dictée sans erreur grapho-phonémique en mobilisant ses connaissances et sa mémoire.
 - En production d'écrits, il fait preuve de vigilance orthographique dans des écrits courts qui ciblent spécifiquement l'orthographe lexicale.
 - Il orthographie les mots appris et met en œuvre des raisonnements orthographiques fondés sur la morphologie lexicale pour orthographier des mots inconnus. (ex. : il s'appuie sur *beau* pour orthographier *beauté*).

GRAMMAIRE ET ORTHOGRAPHE

La grammaire est un enseignement au service des cinq activités langagières (comprendre un énoncé oral, parler en continu, parler en interaction, écrire et lire). En cela, elle est au service de la réussite des élèves dans toutes les disciplines et constitue, à plus long terme, un facteur déterminant de la poursuite d'études et de l'insertion sociale et professionnelle.

Dans cette perspective, la grammaire doit être nécessairement un enseignement autonome, régulier, explicite et progressif. Au cycle 2, la première étape de l'enseignement de la grammaire vise à faire comprendre aux élèves le système de la langue et, plus précisément, les deux éléments obligatoirement constitutifs de la phrase simple la plus élémentaire, à savoir le groupe sujet (GS) et le groupe verbal, qui comprend le verbe et les compléments du verbe : le complément d'objet direct (COD), le complément d'objet indirect (COI) et l'attribut du sujet. Au cycle 2, l'objectif est de reconnaître ces deux groupes, sans distinguer les différents compléments du verbe. L'étude des compléments circonstanciels est réservée au cycle 3.

L'enseignement doit se fonder sur des énoncés simples et prototypiques dont la manipulation, régulière et répétée, permet l'acquisition des structures fondamentales de la langue, réinvesties dans les activités langagières. Les élèves comprennent que communiquer oralement, lire et écrire impliquent de respecter des règles et des normes.

L'enseignement de l'orthographe vise les régularités orthographiques lexicales et grammaticales.

Points de vigilance pour le professeur

- Au cycle 2, la démarche pédagogique est fondée sur l'observation et la manipulation : les élèves observent et apprennent la structure de la phrase simple et ses régularités orthographiques au fil de leurs progrès en lecture et en écriture. Inversement, leurs apprentissages en grammaire et en orthographe les aident à lire et à comprendre.
- La réflexion sur la langue amorcée au cours du cycle donne lieu à de premières leçons de grammaire et d'orthographe élaborées avec les élèves. Elles seront reprises et consolidées au cycle 3. Ces séances affichent clairement leurs objectifs : il s'agit d'apprendre les codes de l'écrit afin de mieux écrire et de mieux lire. Le professeur produit lui-même des modèles devant les élèves.
- Les activités langagières orales et écrites permettent d'installer des automatismes : ainsi, c'est bien la pratique de la langue qui est première tout au long du cycle. Comme dans les autres composantes de la discipline, l'erreur est accueillie par le professeur comme une occasion d'apprendre. L'amélioration des écrits des élèves constitue à cet égard un mode privilégié de manipulation de la langue.

Tous les jours, chaque élève	Toutes les semaines, chaque élève
<ul style="list-style-type: none">- bénéficie d'un temps d'enseignement explicite de la grammaire et de l'orthographe ;- fait une dictée en lien avec les apprentissages conduits.	<ul style="list-style-type: none">- bénéficie, à partir du CE1, de trois heures d'enseignement explicite de la langue.

Repères par niveaux de classe

COURS PRÉPARATOIRE	
Objectifs	Exemples de réussite
Se repérer dans la phrase simple	
<ul style="list-style-type: none">- S'approprier progressivement la notion de phrase simple et ses deux marqueurs essentiels : majuscule initiale et ponctuation finale forte ;- comprendre que certains éléments (sujet/verbe et déterminants/noms/adjectifs) fonctionnent ensemble et constituent un système ;- s'appuyer sur la ponctuation pour reconnaître les	<ul style="list-style-type: none">- L'élève identifie les phrases d'un court texte à partir des majuscules et des différents points.- Il sait ordonner et produire une phrase simple (repère la place des groupes).- Il manipule les types de phrases déclaratives et impératives avec la forme négative et sait expliciter le changement de sens opéré par ces manipulations.

<ul style="list-style-type: none"> trois types de phrases et la forme négative ; constituer des corpus par classe de mots : noms, verbes, déterminants, adjectifs, pronoms personnels. 	<ul style="list-style-type: none"> Il opère des tris de mots (déterminant/nom/adjectif) entendus, lus ou écrits en fonction de leur genre et de leur nombre.
Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale	
<ul style="list-style-type: none"> Se familiariser avec la notion de « chaîne d'accords » (déterminant/nom/adjectif) en repérant et en identifiant les régularités des marques de genre et de nombre ; s'initier à l'identification de la relation sujet-verbe à partir de l'observation des effets des transformations liées aux temps et aux personnes ; observer les différentes formes verbales fréquentes et régulières ; apprendre à conjuguer <i>être</i> et <i>avoir</i> au présent de l'indicatif et commencer à les mobiliser à l'écrit. 	<ul style="list-style-type: none"> À partir d'une phrase simple qu'il écoute et manipule à l'écrit, l'élève observe les modifications (ex. : <i>Le chien aboie. / La chienne aboie. / Le beau chien aboie. / La belle chienne aboie. / Les chiens aboient. / Le chien aboiera. / etc.</i> Il opère des classements de groupes nominaux (GN) et de groupes verbaux (GV), est capable de trouver l'orthographe d'une terminaison verbale ou d'un accord dans le GN en s'appuyant sur le sens et les analogies (<i>nous</i> → <i>ons</i> / <i>vous</i> → <i>ez</i> / <i>ils</i> → <i>ent</i> / <i>il va</i> → <i>ils vont</i> / etc.). Il orthographe sous la dictée des groupes nominaux du type : <i>une olive / des olives ; une boulangère / un boulanger ; un joli vélo / de jolis vélos.</i>

COURS ÉLÉMENTAIRE PREMIÈRE ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Se repérer dans la phrase simple	
<ul style="list-style-type: none"> Identifier la phrase simple, en distinguer les principaux constituants et les nommer : groupe sujet (GS), verbe et compléments sans distinguer ces derniers ; reconnaître et utiliser les trois types de phrases, en lien avec la ponctuation : déclarative, interrogative et impérative ; reconnaître les formes négatives et exclamatives et savoir effectuer des transformations ; différencier et nommer les principales classes de mots : le déterminant, le nom commun, le nom propre, l'adjectif, le verbe et le pronom personnel sujet. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève progresse en lecture à voix haute en s'appuyant sur les signes de ponctuation et sur les groupes de sens. En s'appuyant sur l'observation de phrases transposées (personne, temps/), il identifie le sujet (nom, groupe nominal (GN) ou pronom personnel) et le verbe dans une phrase simple et comprend les liens sémantiques et morphosyntaxiques qui existent entre eux. Il peut effectuer les transformations suivantes : <i>La maîtresse raconte une histoire aux enfants. → Elle raconte une histoire aux enfants. → Elle la raconte aux enfants. → Elle leur raconte une histoire.</i>
Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale	
<ul style="list-style-type: none"> Reconnaître le GN (déterminant/nom/adjectif) et, en écoutant des transformations de phrases à l'oral puis en les observant à l'écrit, comprendre le lien entre le déterminant, le nom et l'adjectif dans la « chaîne d'accords » ; identifier la relation sujet-verbe à partir de l'observation des effets des transformations liées au changement de temps et de personne dans des situations simples (groupe sujet + verbe) ; identifier le radical et la terminaison d'un verbe du premier groupe conjugué et trouver son infinitif ; apprendre à conjuguer au présent, à l'imparfait, au futur puis au passé composé de l'indicatif <i>être</i> et <i>avoir</i> et les verbes du premier groupe. 	<ul style="list-style-type: none"> L'élève reconnaît progressivement un déterminant. Il en indique le genre et le nombre. Il utilise, en dictée, des marques d'accords pour le nom et l'adjectif épithète (sans que cette notion soit enseignée) : pluriel en <i>-s</i>, féminin en <i>-e</i>, et commence à les mobiliser en production d'écrits. Il résout des devinettes orthographiques comme <i>Je suis bleue : suis-je la mer ou l'océan ?</i> Il orthographe des formes verbales en situation de dictée et commence à les mobiliser en situation d'expression écrite autonome.

COURS ÉLÉMENTAIRE DEUXIÈME ANNÉE

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
Se repérer dans la phrase simple	
<ul style="list-style-type: none"> – Identifier la phrase simple et reconnaître ses principaux constituants : le groupe sujet, le verbe et les compléments (sans distinction) ; – reconnaître et produire les trois types de phrases : déclarative, interrogative et impérative ; – reconnaître et produire les formes négative et exclamative ; – utiliser la ponctuation de fin de phrase (. ! ?) et reconnaître les marques du discours rapporté (« ... »). 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève mobilise différentes stratégies qui permettent d'identifier le verbe : il opère des transformations (personne, temps) et observe les modifications (ex. : <i>Tu parles à Léa. / Léo parle à Léa.</i>) permet d'observer la modification de la désinence verbale liée à la modification du sujet. – Il transforme des phrases impératives en phrases négatives (<i>Jean, ferme la porte. → Jean, ne ferme pas la porte.</i>). – Il mobilise les termes grammaticaux pour résoudre des problèmes d'orthographe, d'écriture et de lecture.
Découvrir, comprendre et mettre en œuvre l'orthographe grammaticale	
<ul style="list-style-type: none"> – Repérer, comprendre et mettre en œuvre les marques d'accords au sein du groupe nominal ; – identifier, dans des situations simples, la relation sujet-verbe ; – apprendre à conjuguer au présent, à l'imparfait, au futur et au passé composé de l'indicatif <i>être et avoir</i>, les verbes du premier groupe et les verbes irréguliers du 3e groupe (<i>faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre</i>) ; – identifier le radical et la terminaison d'un verbe conjugué au programme et trouver son infinitif. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'élève comprend la notion de chaîne d'accords dans le groupe nominal et utilise des marques d'accords réguliers pour les noms et les adjectifs (nombre (-s) et genre (-e)), des marques d'accords de pluriels irréguliers pour les noms (-x, -al/-aux), des marques du féminin quand elles s'entendent dans les noms (<i>lecteur/lectrice</i>) et dans les adjectifs (<i>joyeux/joyeuse</i>). – Il substitue à un groupe nominal sujet un pronom personnel sujet et inversement. – Il orthographie correctement les formes verbales étudiées en situation de dictée et d'écriture. – Il verbalise des raisonnements orthographiques en situation de dictée ou d'écriture et corrige des accords en fonction du signalement du professeur.